

## LES BARREAUX QUI NOUS SOUTIENNENT EN 2024

- Ordre des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation
- Ordre des Avocats d'Agen
- Ordre des Avocats d'Aix-en-Provence
- Ordre des Avocats d'Albi
- Ordre des Avocats d'Angers
- Ordre des Avocats d'Annecy
- Ordre des Avocats de Bastia
- Ordre des Avocats de Bayonne
- Ordre des Avocats de Béthune
- Ordre des Avocats de Blois
- Ordre des Avocats de Bordeaux
- Ordre des Avocats de Bourges
- Ordre des Avocats de Brive
- Ordre des Avocats de Caen
- Ordre des Avocats de Carcassonne
- Ordre des Avocats de Châlons-en-Champagne
- Ordre des Avocats de Chartres
- Ordre des Avocats de Châteauroux
- Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand
- Ordre des Avocats de Colmar
- Ordre des Avocats de Cusset-Vichy
- Ordre des Avocats de Dax
- Ordre des Avocats de Fontainebleau
- Ordre des Avocats de Grasse
- Ordre des Avocats de Grenoble
- Ordre des Avocats de Guyane
- Ordre des Avocats de la Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélémy
- Ordre des Avocats de Haute-Loire
- Ordre des Avocats de La Roche-sur-Yon
- Ordre des Avocats de l'Ain
- Ordre des Avocats de l'Ariège
- Ordre des Avocats de Laval
- Ordre des Avocats de l'Eure
- Ordre des Avocats de Lille
- Ordre des Avocats de Marseille
- Ordre des Avocats de Melun
- Ordre des Avocats de Metz
- Ordre des Avocats de Nantes
- Ordre des Avocats de Nice
- Ordre des Avocats de Paris
- Ordre des Avocats de Quimper
- Ordre des Avocats de Rennes
- Ordre des Avocats de Rouen
- Ordre des Avocats de Saint-Brieuc
- Ordre des Avocats de Saint-Denis La Réunion
- Ordre des Avocats de Saintes
- Ordre des Avocats de Saint-Nazaire
- Ordre des Avocats de Seine-Saint-Denis
- Ordre des Avocats du Tarn-et-Garonne
- Ordre des Avocats de Toulouse
- Ordre des Avocats de Tours
- Ordre des Avocats de Valenciennes
- Ordre des Avocats de Versailles
- Ordre des Avocats des Hauts-de-Seine
- Ordre des Avocats d'Orléans
- Ordre des Avocats du Lot
- Ordre des Avocats du Val-de-Marne
- Ordre des Avocats du Val-d'Oise



Guyane française

Guadeloupe

Corse

L'île de La Réunion